



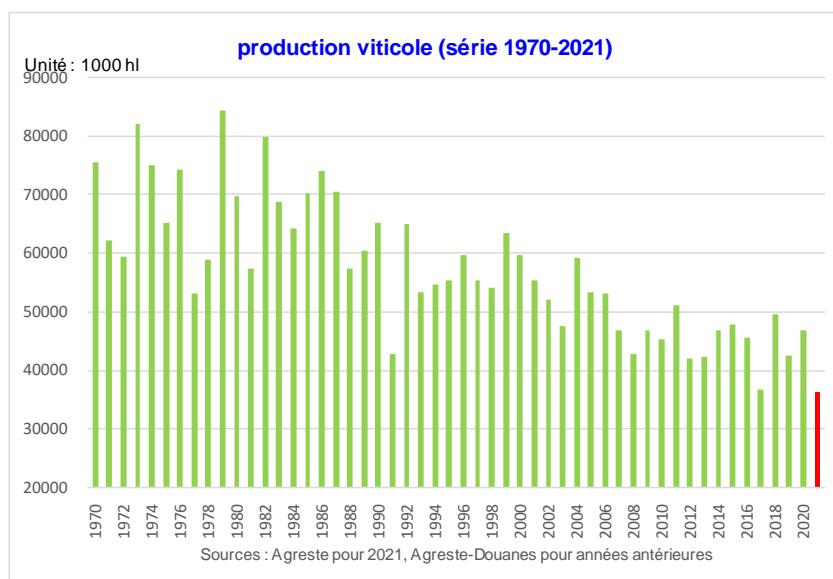
Novembre 2021 - n°2021-150

Infos rapides

Viticulture 4/4

Chute de 23 % de la production viticole en 2021

Selon les estimations établies au 1^{er} novembre 2021, la production viticole s'établirait à près de 36 millions d'hectolitres, soit un niveau inférieur de 23 % à 2020 et de 18 % à la moyenne des cinq dernières années. Le gel printanier a amputé une bonne partie de la production, qui serait inférieure à celles de 1991 et 2017. Les volumes en zone méditerranéenne sont révisés à la hausse par rapport à la dernière prévision. Les dernières précipitations ont en effet contribué au grossissement des baies.



Les prévisions de récolte pour 2021 ont été arrêtées au 1^{er} novembre. La répartition des vins entre les différentes catégories n'est qu'indicative et peut être amenée à évoluer. L'affectation ne sera connue plus précisément qu'au moment de la déclaration de récolte.

Estimations de récolte au 1^{er} novembre

Les faits marquants

Une baisse historique de la production

Selon les estimations établies au 1^{er} novembre 2021, la production viticole 2021 s'élèverait à 36,1 millions d'hectolitres.

Elle est historiquement basse, inférieure à celles de 1991 et 2017 affectées elles aussi par un gel sévère au printemps. Le rendement serait proche de celui de 1991. La baisse de production entre 1991 et 2021 est également la conséquence d'une diminution régulière des surfaces viticoles.

Depuis la dernière prévision, les volumes ont été révisés à la hausse en zone méditerranéenne (+ 1,2 millions d'hl). Les pertes liées au gel de printemps se révèlent *in fine* moins importantes qu'initialement prévues en Languedoc et en Roussillon. Les dernières précipitations ont contribué au grossissement des baies. Dans ces bassins viticoles, la production resterait toutefois inférieure à celle de l'année précédente.

La quasi-totalité des autres bassins a été touchée par le gel printanier, avec une intensité variable, notamment selon le cépage ou la région. Les bourgeons des cépages les plus précoces, comme le Chardonnay ou le Merlot, ont été les plus touchés. La Bourgogne et le Jura sont ainsi les zones les plus impactées. Dans le Centre, le Sud-Ouest, la Vallée du Rhône et la Provence, la coulure (chute des fleurs ou des jeunes baies) et le millerandage (baies de petite taille) ont touché les vignobles. Pendant l'été, la conjonction de la forte pousse de la végétation et d'une météo humide a favorisé l'émergence de maladies (mildiou, oïdium et black rot) entraînant des pertes supplémentaires dans de nombreux bassins viticoles.

Les vendanges sont plus tardives que l'an dernier, marquant un retour à un calendrier plus standard.

Les indicateurs

Les vins pour eaux-de-vie moins impactés par la chute de la production

Estimation de récolte viticole au 1er novembre 2021

Unité : 1000 hl

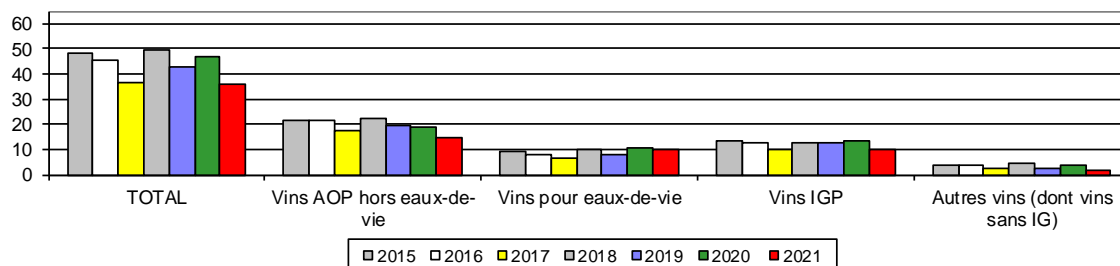
Catégories de vins	Moy (*)	2020	2021	2021/2020	2021/Moy (*)
Vins AOP	19 982	19 108	14 856	-22 %	-26 %
Vins pour eaux-de-vie	8 588	10 736	9 602	-11 %	12 %
Vins IGP	12 317	13 407	9 750	-27 %	-21 %
Autres vins (dont vins sans IG)	3 324	3 672	1 942	-47 %	-42 %
TOTAL VINS	44 210	46 923	36 151	-23 %	-18 %

(*) moyenne des années 2016 à 2020

Sources : Agreste pour 2021, Agreste-Douanes pour années antérieures

Mise en perspective

Récolte (millions d'hl) par catégorie de vins entre 2015 et 2021



Situations des bassins

Les faits marquants

Des volumes révisés à la hausse dans les bassins méditerranéens

En **Languedoc** et en **Roussillon**, les volumes sont revus à la hausse depuis la dernière prévision. Les effets du gel au printemps ont été finalement moins importants qu'initialement prévus, les cépages tardifs ayant été moins touchés. Les dernières précipitations ont été par ailleurs bénéfiques aux volumes des vendanges tardives. Au printemps, le gel avait touché particulièrement les vignobles de l'Hérault. Au final, la production du bassin devrait être inférieure de 27 % à celle de 2020.

Dans le **Sud-Est**, les dernières précipitations permettent une rehausse des volumes de vendanges en Côtes du Rhône. Le gel printanier, la coulure, les maladies et les incendies ont cependant entamé la production du bassin. En **Corse**, la sécheresse amoindrit les volumes.

En **Champagne**, les vendanges se sont déroulées de la mi-septembre à début octobre, en retard d'une semaine comparé à la moyenne décennale. Le gel de printemps et les maladies ont occasionné d'importantes pertes. La production serait la plus basse depuis 40 ans, ce qui devrait conduire à recourir aux réserves de vins.

En **Bourgogne**, les vendanges sont avancées afin de limiter le développement de la pourriture. Le gel, la grêle et les maladies ont réduit une bonne partie de la récolte, notamment des vins blancs et dans l'Yonne où 2/3 de la production a été détruite. Dans le **Beaujolais**, les effets du gel et des maladies sont élevés. Malgré une légère révision des volumes à la hausse depuis la dernière prévision, une demi-récolte est prévue comparée à la moyenne sur l'ensemble du bassin.

En **Alsace**, les vendanges se sont déroulées en octobre, dans des conditions favorables. Les précipitations estivales élevées ont toutefois favorisé le

développement des maladies (oïdium et mildiou). Le vignoble, peu avancé début avril, a été faiblement atteint par le gel. La production est estimée en baisse d'1/5 par rapport à son niveau moyen 2016-2020.

En **Savoie**, le retard de la vendange a pesé sur les volumes. Dans le **Jura**, l'été humide conduit à une explosion des maladies, après les épisodes de gel et de grêle. Seulement 1/4 d'une production normale est attendue.

Dans le **Val de Loire**, les vendanges se sont déroulées avec une météo favorable. Les dernières précipitations améliorent les rendements. Le gel printanier a touché tout le bassin, et plus durement le Centre. La production est prévue en net retrait par rapport à la moyenne quinquennale.

Dans les **Charentes**, les vendanges se sont achevées vers la mi-octobre, sous une météo clémente. Les précipitations estivales ont favorisé le grossissement des baies. Les dégâts du gel sont plus faibles que dans d'autres régions, le cépage majoritaire Ugni blanc ayant été peu touché. Après la récolte record de 2020, la production se situerait au-dessus de la moyenne 2016-2020.

Dans le **Bordelais**, les vendanges se sont terminées en octobre pour les rouges. Le gel, la coulure, le millerandage, puis les maladies estivales ont entraîné des pertes. La production s'annonce d'un quart inférieure à la moyenne quinquennale.

Dans le reste du **Sud-Ouest**, le gel printanier, la coulure, le millerandage et les maladies ont réduit le potentiel de production. Le Lot, les Landes et la Haute-Garonne sont les départements les plus impactés. Dans le Gers, les dernières précipitations conduisent à relever les volumes.

Les indicateurs

Une production en chute en Bourgogne, Beaujolais et Jura

Estimation de récolte par vignoble au 1er novembre 2021 (*)

Unité : 1000 hl

	Tous vins (**)					Récolte pour AOP hors vins pour eaux-de-vie				
	Moy (****)	2020	2021	2021/2020	2021/Moy	Moy (****)	2020	2021	2021/2020	2021/Moy
Champagne***	2 443	2 070	1 528	-26 %	-37 %	2 147	1 756	1 510	-14 %	-30 %
Bourgogne - Beaujolais	2 301	2 360	1 183	-50 %	-49 %	2 178	2 251	1 121	-50 %	-49 %
Alsace	1 102	1 013	895	-12 %	-19 %	1 059	970	883	-9 %	-17 %
Savoie	114	115	90	-22 %	-21 %	100	98	77	-21 %	-23 %
Jura	84	92	21	-77 %	-75 %	79	88	21	-77 %	-74 %
Val de Loire	2 565	2 848	1 793	-37 %	-30 %	2 053	2 196	1 522	-31 %	-26 %
Charentes	8 672	10 874	9 770	-10 %	13 %	ns	ns	ns	ns	ns
Sud-Ouest	3 560	3 570	2 347	-34 %	-34 %	1 078	1 028	722	-30 %	-33 %
Bordelais	5 233	4 997	3 907	-22 %	-25 %	4 877	4 554	3 563	-22 %	-27 %
Languedoc-Roussillon	12 030	12 553	9 209	-27 %	-23 %	2 474	2 201	1 921	-13 %	-22 %
Corse	323	352	319	-9 %	-1 %	86	93	89	-4 %	4 %
Sud-Est	5 147	5 415	4 599	-15 %	-11 %	3 349	3 377	3 035	-10 %	-9 %

(*) voir en page 4 la liste des départements suivis pour chaque vignoble. Par exemple, la Corse est représentée par la Haute-Corse.

(**) la catégorie « tous vins » inclut outre les vins avec ou sans IG, une estimation des dépassements de plafonds (distillation) et des lies

(***) Pour la Champagne, le total des vins ("tous vins") est constitué uniquement des AOP et des volumes en dépassement de plafond ou de lies

(****) moyenne des années 2016 à 2020

Sources : Agreste pour 2021, Agreste-Douanes pour années antérieures

Méthodologie

Les estimations de récolte du SSP sont fournies par les services déconcentrés de la statistique agricole, en lien avec les services régionaux de France AgriMer. La catégorie des « autres vins » de cette publication inclut outre les vins sans IG, une estimation des dépassements de plafonds (distillation), des lies et autres produits dérivés de la récolte. Les volumes « tous vins » ou « total vins » incluent, outre les vins avec ou sans IG, une estimation des volumes en dépassement de plafonds, destinés à la distillation, des lies et autres produits dérivés de la récolte. Les moûts sont inclus dans les différentes catégories de vins. Les prévisions de production viticole sont évaluées à partir d'échantillons départementaux d'observations quantitatives et qualitatives, provenant de sources multiples. Les résultats de la campagne précédente sont établis à partir des déclarations de récolte faites auprès de la DGDDI.

Production estimée et production commercialisable : les estimations de production présentées dans cette publication concernent uniquement les prévisions de récolte relatives à la campagne en cours. Elles diffèrent en cela de la production commercialisable de l'année, qui résulte également de la mobilisation éventuelle des réserves des années précédentes.

Les vignobles suivis en conjoncture viticole sont les suivants (37 départements suivis pour représenter ces vignobles) :

- Alsace : Bas-Rhin (67), Haut-Rhin (68)
- Bordelais : Gironde (33)
- Bourgogne-Beaujolais : Côte d'Or (21), Rhône (69), Saône-et-Loire (71), Yonne (89)
- Champagne : Aisne (02), Aube (10), Marne (51)
- Charentes : Charente (16), Charente-Maritime (17)
- Corse : Haute-Corse (2B)
- Jura (39)
- Languedoc-Roussillon : Aude (11), Gard (30), Hérault (34), Pyrénées-Orientales (66)
- Savoie (73)
- Sud-Est : Ardèche (07), Bouches-du-Rhône (13), Drôme (26), Var (83), Vaucluse (84)
- Sud-Ouest : Dordogne (24), Haute-Garonne (31), Gers (32), Landes (40), Lot (46), Lot-et-Garonne (47), Tarn (81), Tarn-et-Garonne (82)
- Val de Loire : Cher (18), Indre-et-Loire (37), Loir-et-Cher (41), Loire-Atlantique (44), Maine-et-Loire (49).

La production de l'ensemble de ces départements représentait 98,6 % de la production nationale de 2020.

Calendrier de publication des infos rapides – viticulture :

Août - septembre - octobre - novembre

Pour en savoir plus

Toutes les séries conjoncturelles publiées pour le thème de cette Infos Rapides sont présentes dans l'espace « Données en ligne » du site Internet de la statistique agricole :

www.agreste.agriculture.gouv.fr



Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Secrétariat Général

SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE
3 rue Barbet de Jouy - 75349 Paris 07 SP
Site Internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Corinne Prost
Rédacteur : Laurent Bernadette
Véronique Bouchard-Aerts

Composition : SSP
Dépôt légal : à parution

© Agreste 2021

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole
<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr> (dans la rubrique Conjoncture)